

Séance du 29 mars 2021

2021/029

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Noémie DEUTSCH / Jean TRILLE / Serge ALMENDRO / Bernard JOUCLA /
Dominique GAYE / Stéphanie MARQUEZ / Juliette SALANNE / JB MARTINEZ / Sébastien ABADIE / JC
MADELAINÉ / Bruno CAZERES / Régine TOSON / Gisèle VINCENT / Caroline ECORCHON / Michel DUHAMEL /
Alexandre ARRIZABALAGA / Hélène FRANCES
En zoom : Bernard LHOSSEIN

Absents : Laetitia CAZABAN (procuration pour Juliette SALANNE) / Sandrine TREBUCQ / Ingrid SAEZ-BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

CHOIX DU BUREAU D'ETUDE POUR LA REHABILITATION DU QUARTIER DU POUHEY

Monsieur le Maire expose à l'assemblée municipale qu'il souhaite engager une réflexion qui consistera à réhabiliter la zone du Pouey, dans une démarche proche de celle des éco-quartiers.

Pour cela, la commune a lancé une consultation pour recruter un bureau d'étude qui sera chargé d'animer la commission extra-municipale et s'appuiera sur elle pour la réalisation d'un diagnostic et la proposition de scénarios de développement.

Il existe une demande des habitants et une volonté forte de la municipalité de « rattacher » ce quartier au centre-bourg. Certains objectifs d'aménagement et des projets sont récurrents depuis plusieurs années :

- La sécurisation des accès aux commerces.
- La limitation du phénomène d'achat par des promoteurs de biens d'habitation pour les démolir afin de construire à la place des commerces.
- La possibilité de créer des logements dans une zone AU dont le maillage n'est pas évident.
- L'acquisition de parcelles pour détenir du foncier et permettre un montage innovant avec la ville de Tarbes, et la Région Occitanie afin que soit créé un gymnase à l'utilisation partagée
- L'émergence de commerces de bouche et de proximité pour les habitants et la possibilité d'accéder de façon sécurisée et sans utiliser de voiture.

A la suite du processus de recrutement (auditions en Mairie, puis auditions en visio-conférence), le jury composé d'élus s'est prononcé et souhaite retenir l'atelier ATU pour un montant de 19.200 € TTC, qui présente l'offre la mieux-disante au vu des critères de sélection.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer tous les documents permettant la conclusion du marché avec l'atelier ATU pour un montant de 19.200 € TTC.

Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le 1 - AVR. 2021

de la publication le 1 - AVR. 2021

IBOS, Le 1 - AVR. 2021

Le Maire,

Denis FEGNE

Le Maire,

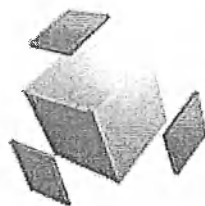
Denis FEGNE





ATELIER

AMÉNAGEMENT
du TERRITOIRE
et URBANISME



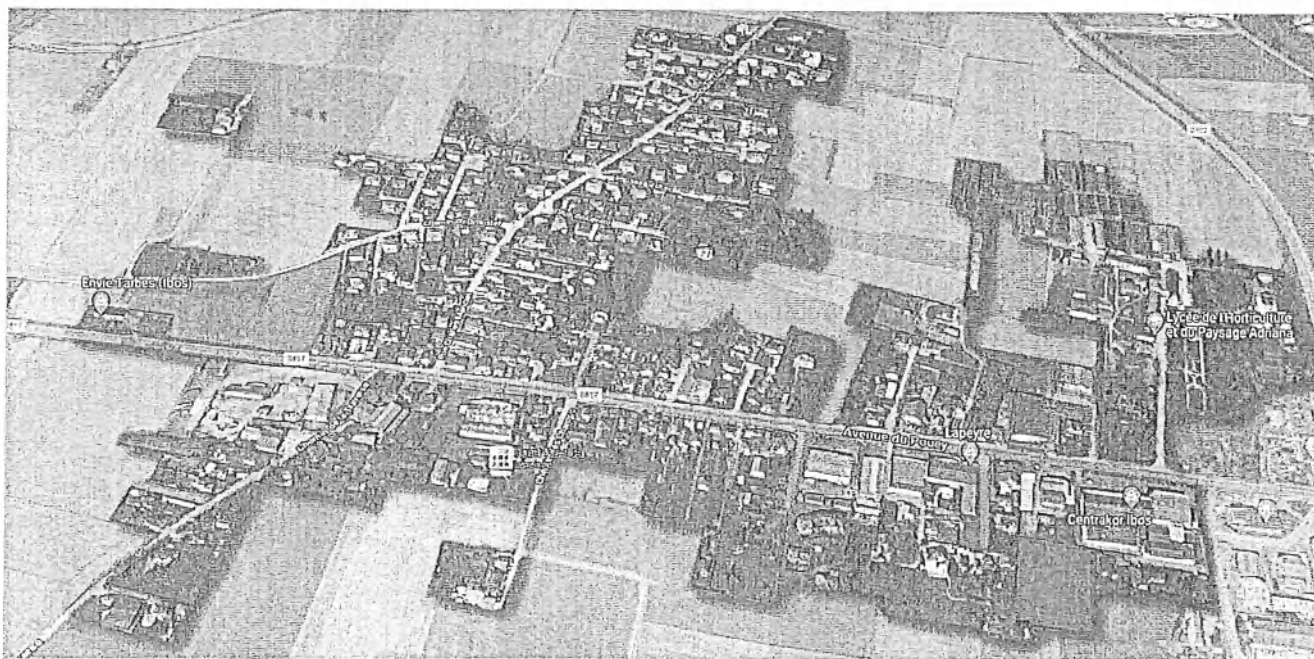
ADING

Ingénierie
pour
Travaux Publics

COMMUNE D'IBOS



Offre financière



REHABILITATION D'UN QUARTIER

« LE POUHEY 2030 »



	Atelier-Atu		ADING	
	Tps passé	Coût	Tps passé	Coût
ETAPE 1 : DIAGNOSTIC ET DEFINITION DE LA METHODE DE COCONSTRUCTION				
Réunion de lancement	0,5	200,00 €	0,5	250,00 €
Réunion spécifique avec la commission extra municipale	0,5	200,00 €		
		3 000,00		
Diagnostic et présentation	6	€	2	1 000,00 €
Débat sur les enjeux avec la commission extra municipale	1	500,00 €		
Production de support de communication	0,5	250,00 €		
ETAPE 2 : FORMULATION DE PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT				
Forum de coconstruction du projet de réhabilitation du quartier (x2)	3	1 500,00 €		
		€		
Proposition d'aménagement	7	3 500,00 €		
Débat sur les propositions avec la commission extra municipale	1	200,00 €		
Production de support de communication	0,5	250,00 €		
Réunion de présentation en mairie	0,5	200,00 €		
ETAPE 3 : FORMALISATION DU PLAN D' ACTIONS DETAILLE				
Réunion de travail sur les actions opérationnelles avec la commission extra municipale	1	500,00 €		
		3 000,00	2	1 000,00 €
Production du plan d'action	6	€		
Production de support de communication	0,5	250,00 €		
Réunion de présentation en mairie	0,5	200,00 €		
	TOTAUX	28,5	13750	4,5
				2 250,00
				€
				TVA 20%
				3 200,00 €
				TOTAL € TTC
				19 200,00 €

Toulouse, le 11/02/2021

Adrien PUKROP, Gérant de l'Atelier-Atu
Pour le groupement

Le 01/04/2021
Le Maire
Denis FEGNÉ

